

Paris, le 16 mars 2017



CFTC FAE

Fédération CFTC
des fonctionnaires et agents
de l'Etat

2 bis, quai de la Mégisserie
75 001 PARIS

Tél. 01 40 13 80 88
Fax 01 40 13 80 89
E.mail : cftcfae@free.fr

affiliée à la
Confédération Française des
Travailleurs Chrétiens



Objet : Vos engagements pour l'élection présidentielle de 2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat à l'élection présidentielle.

La Fédération CFTC des fonctionnaires et agents de l'Etat (CFTC-FAE) qui est apolitique sollicite l'ensemble des candidats à ce scrutin afin de connaître leurs intentions concernant la Fonction publique de l'Etat.

Au cœur du fonctionnement de la République, la Fonction Publique de l'Etat est constituée de plus de 2 500 000 de fonctionnaires qui seront, si vous êtes élu, les responsables de la mise en œuvre de vos choix dans de nombreux domaines. Pour cela, ils dépendront des moyens que vous entendez leur attribuer pour les réaliser.

Dans ce contexte, nous vous adressons un certain nombre de questions afin d'apporter un éclairage sur l'avenir possible de cette administration pour les cinq prochaines années.

Vos réponses seront publiées sur le site internet de notre Fédération.

Bien entendu, la CFTC-FAE souhaite vos réponses les plus précises et concrètes possibles.

La CFTC-FAE vous remercie par avance pour votre retour et de l'attention toute particulière que vous accorderez à sa demande.

Le Président de la CFTC FAE



Denis LEFEBVRE

Destinataire :

Candidats à l'élection présidentielle de 2017

QUESTIONS AUX CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE 2017

Maintiendrez-vous le statut des fonctionnaires ? Sinon qu'envisagez-vous pour le remplacer ?

Durant votre mandat, avez-vous l'intention de poursuivre les suppressions d'emplois au sein de la Fonction publique de l'Etat ? Si oui dans quelle proportion et par quels moyens ? Sinon, envisagez-vous des recrutements et dans quels ministères ?

Comptez-vous reformer le régime des retraites des fonctionnaires ainsi que celui des agents de l'Etat ? Si oui quelles en seront les modalités ?

Concernant la rémunération des fonctionnaires, comptez-vous augmenter le point d'indice qui a subi peu de revalorisation depuis 2010 (0,6 % en 2016 et 0,6 % en 2017) ? Ceci devient une préoccupation majeure des fonctionnaires.

Sur le temps de travail, comptez-vous remettre en cause les 35 heures hebdomadaires ? Si oui qu'envisagez-vous ?